

Morris, M. Vankoughnet déclare que les ministres n'ont jamais entendu reconnaître les droits prétendus de la compagnie de la Baie d'Hudson au territoire qu'elle possède; ils ont voulu simplement désigner ce territoire par l'expression la plus en usage.

L'Hon. M. Belleau—fait ensuite la lecture des différents paragraphes de l'adresse; et ils sont tous adoptés à l'unanimité.

L'Hon. M. Taché.—Je désire dire quelques mots relatifs à la situation dans laquelle je me trouve. Le 10 du mois de novembre dernier, le Conseil Exécutif ayant résolu de demander à Son Excellence la dissolution du parlement, je me décidai à mettre à exécution un projet conçu déjà depuis longtemps,—celui de me démettre de mes fonctions. En offrant ma démission à Son Excellence, je lui dis que chaque sujet devait une certaine somme de service à son souverain et à son pays; mais que, dans mon opinion, trois années de service pendant la guerre de 1812, vingt mois passés ensuite dans l'Etat-Major de la milice de la province, et dix années écoulées dans le Conseil Exécutif du pays faisaient un assez beau total pour que j'eusse aujourd'hui le droit de me reposer au sein de ma famille, à l'abri de toutes les tempêtes politiques.

En 1848, lors de la formation du cabinet Baldwin-Lafontaine, je remplissais les fonctions de Sous-Adjudant-Général, dont le traitement me dédommageait à peine des pertes que j'avais faites en abandonnant ma clientèle. Lorsqu'aux instances répétées de MM. Lafontaine, Caron et Aylwin, je me décidai à abandonner cette place pour consacrer mon temps et mes connaissances au service de mes concitoyens, je n'eus pas d'autres motifs, ni d'autre ambition que de servir mon pays dans toute la mesure de mes forces. Je savais pourtant qu'en abandonnant ce qui était certain et des fonctions qui me plaisaient, pour une place précaire, difficile à remplir et entourée d'ennuis et de vexations, (bien qu'elle soit honorable à l'extrême,) je faisais un véritable sacrifice.

Eh! bien je crois avoir servi mon pays assez longtemps et avoir fait assez de sacrifices pour lui, pour avoir aujourd'hui le droit de me reposer. Il plut à Son Excellence de bien accueillir ma demande et de me faire savoir l'acceptation de ma démission par une lettre écrite en termes si flatteurs pour moi que ce serait de la vanité de ma part de la lire à mes collègues. Je donne ces explications, afin qu'on sache bien que c'est pour des raisons toutes personnelles que je me suis séparé de mes collègues. Je serai heureux de leur donner, non pas une approbation aveugle, mais un soutien indépendant.

Le Colonel Prince—fait le plus grand éloge des qualités déployées par M. Taché pendant qu'il présidait le Conseil Législatif, et il dit que c'est, sans doute, par considération pour leur président que tant de conseillers avaient voté, l'an dernier contre son bill en vertu duquel le Président serait élu par le conseil.

Le colonel ajoute qu'il compte présenter de nouveau ce bill.

L'Hon. M. Vankoughnet—se fait l'interprète des regrets éprouvés par ses collègues lorsqu'ils apprirent le dessein formé par M. Taché de se séparer d'eux. Ils ne négligèrent rien pour l'engager à leur rester; mais ce fut en vain.

Les Hon. MM. de Blaquière et Boulton font aussi le plus bel éloge de la conduite politique du colonel Taché.

Le Conseil s'ajourne à 6 heures.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Parmi les pétitions présentées, s'en trouve une de M. F. X. Garneau demandant le secours de la Chambre pour l'aider à publier une nouvelle édition de son *Histoire du Canada*. Une seconde pétition présentée par l'Hon. J. S. Macdonald, demande que les Grands Jurés soient payés comme les membres des Petits Jurys.

Sur la liste des *Affaires de Routine* se trouvent les motions suivantes:

"L'hon. proc. gén. Macdonald—Proposera de nommer un comité spécial de treize membres, pour préparer les listes des membres qui devront composer les comités permanents prescrits par cette chambre, lequel devra faire rapport avec toute la diligence convenable.

"M. Turcotte—Proposera que d'ici à la fin de la présente ses-

sion, M. l'Orateur laisse le fauteuil de six heures à sept heures et demie, P.M.

"M. Whitney—Bill pour amender les lois d'usure.

"M. Hébert—Bill pour lever tous doutes quant au droit que peuvent avoir à leurs améliorations les personnes qui se sont établies sur des terres incultes, dans le Bas-Canada, sans en connaître les propriétaires."

La discussion sur l'adresse est ensuite à l'ordre du jour; mais, à la demande de M. Brown qui déclare que l'Opposition n'a pas eu encore le temps de faire imprimer ses amendements, ces débats sont renvoyés jusqu'au lendemain et la Chambre s'ajourne à 8 heures un quart.

LES JENKINS.

SCENES DE LA VIE AMERICAINE

—Quand il vous plaira, dit Roquebrune en souriant. Vous me plaisez, je ne sais pourquoi, si ce n'est peut-être que mon arrière-grand-père était né vers Cœu ou Caudebec, dans le pays des pommes et du cidre, et que vous ne parlez pas cette langue barbare qui siffle entre les dents des Anglais et des Américains. Quand vous serez las de votre bonne fortune, venez me voir à Montréal, et si vous avez besoin d'un conseil ou d'un coup de main pour défricher votre forêt, comptez sur moi.

—Quoi! partez-vous si vite?

—Je voudrais être déjà dans mon vieux Canada. New-York m'ennuie à périr. Un oncle que je ne connaissais pas, et qui vendait ici du bœuf salé, s'est avisé de mourir et de léguer son héritage à ma sœur et à moi. Vous connaissez la curiosité des femmes; ma sœur a voulu voir New-York: j'ai cédé, car c'est la plus aimable enfant du monde, et elle fait de moi tout ce qu'elle veut; depuis un mois, nos affaires sont réglées et nous partirons dans trois jours.

Comme le chevalier de Roquebrune finissait de parler, une jeune fille d'une beauté ravissante, blanche et rose, avec des cheveux noirs et des yeux d'une douceur et d'une vivacité charmantes, s'avança sur la pointe du pied comme une déesse, et posa légèrement sa main sur celle du Canadien. Eh bien! Henri, dit-elle d'une voix légère et gracieuse, tu m'oublies, paresseux? Déjà quatre heures, et nous ne sommes pas encore sortis! Vois comme je me suis faite belle pour te plaire!

En même temps, et d'un mouvement lesté et gracieux comme celui d'une gazelle, elle voulut entraîner son frère; mais Roquebrune resta immobile et lui présenta Bussy.

Je crains que mon héros ne paraisse indigne d'intérêt à la plus belle moitié du genre humain, si je raconte fidèlement ce qui se passa dans son cœur; pourtant l'histoire le veut. Bussy n'eut pas plus tôt vu la jeune Canadienne, qu'il oublia complètement miss Cora Jenkins, le rendez-vous donné, et tous les serments qu'il avait prêtés ou reçus depuis dix ans. C'était le meilleur garçon du monde et le plus sincère; mais il avait vingt-cinq ans, et jusqu'à cet âge il n'est pas défendu de déraisonner en amour. Il avait aimé toutes les femmes, toutes celles du moins qui étaient belles; seulement il n'aimait en elles que la beauté. C'est un amour fort délicat, car le goût de la beauté est plus rare qu'on ne pense, et bien des gens ont passé près d'elle sans la connaître; mais ce n'est pas l'amour véritable. Aimer la beauté dans la femme, et n'aimer que la beauté, ce n'est pas aimer la femme même. Cette distinction paraît peut-être subtile. Ceux qui ont lu la *Phèdre* de Platon m'excuseront de m'expliquer si mal; où le vieux Grec a été obscur, j'ai droit d'être incompréhensible. Je veux dire, et tous les gens sages me comprendront, que Bussy aima ce jour-là pour la première fois. Il s'inclina respectueusement devant la jeune Canadienne, hésita quelques secondes, et, reprenant bientôt son sang-froid, lui débita un petit compliment auquel elle répondit très-gracieusement et en peu de mots. Cela fait, Roquebrune et sa sœur descendirent du côté d'*East-River*, et laissèrent le pauvre Bussy tout ébloui de cette apparition céleste.

Le soir, il soupa gaiement sans plus songer à miss Cora Jenkins que s'il ne l'eût jamais connue, et il allait tranquillement